



**Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire
de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ
13 Octobre 2018 – Mulhouse (68)**

* * *

L'Assemblée Générale ordinaire de la FFB s'est tenue le **Samedi 13 Octobre 2018 à partir de 17 h.**

Le nombre de **clubs présents ou représentés, nécessaire pour valider cette Assemblée Générale, est, cette année, de 105 clubs / 2 + 1 = 54.**

Ce nombre étant celui des clubs à jour de leur cotisation avant l'envoi de la convocation à l'assemblée générale.

56 clubs étant présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

Le nombre de voix à jour de la cotisation pour les clubs et adhérents indépendants étant de 1901, pour cette Assemblée Générale, le quorum est donc de $1901/2 + 1 = 951$ voix.

Le nombre de voix des délégués présents ou représentés est à ce jour de **1093.**

Il est 17h15 lorsque le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de la FFB

Philippe MASSARD, président de la Fédération Française de Bonsaï, fait un petit rappel de l'ordre du jour que chacun a pu consulter avec la convocation. A noter que les deux derniers points seront inversés pour une logique dans le temps.

*** Rapport Moral de l'année 2017 par le Président,**

Philippe MASSARD, Président de la F.F.B., rappelle que ce rapport concerne bien l'année 2017. Il arrive semble-t-il un peu tard mais ce sont les circonstances qui l'ont voulu.

Il débute par quelques mots sur le congrès actuel marqué par des avantages et des inconvénients, avantages représentés par un large public, inconvénients marqués par une adaptation nécessaire à l'organisation de la ville de Mulhouse. Il fait remarquer le caractère innovant de la présentation des arbres que l'on est peut-être pas prêt de retrouver vu le caractère plutôt traditionnel de nos présentations.

Le président débute alors le rapport moral en notant qu'il peut être consulté sur **le site de la Fédération**, dans l'espace protégé des clubs et indépendants avec le mot de passe qui leur a été fourni par le secrétaire. Les documents (rapport de la vice-présidente déléguée aux régions, bilans et budgets) y sont aussi consultables depuis quelques temps.

Il développe ainsi son rapport moral en insistant sur des points qui lui semblent importants :
-Travail des délégués régionaux autour des manifestations régionales ainsi que l'incitation à la formation aux différents niveaux.

-Il revient sur les deux grandes manifestations de 2017 : Congrès de Prades le Lez, exposition nationale de Saint Jean d'Angely.

-5 candidats sur 10 ont réussi leur passage au niveau formateur national.

-Sur un plan budgétaire, il explique le déficit de l'année 2017 par le passage de 10 candidats au niveau N3, dépense non envisagée dans les prévisions 2016.

-Quelques raisons, conséquences et avantages autour de l'augmentation du prix de l'adhésion à notre fédération.

-Sur le plan international, la nomination de Pierre BEDES, Délégué Régional Sud, au poste de 1^{er} Vice-Président de l'European Bonsai Association s'ajoute à sa représentation nationale (Président FFB) afin de peser dans la décision de l'organisation du congrès EBA par la ville d'Albi.

Le Président de la Fédération Française de Bonsai termine son exposé en remerciant toutes celles et ceux (membres du CA, DR, Présidents de clubs) qui donnent de leur énergie pour faire fonctionner notre Fédération, sans oublier les indépendants.

Le Rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité.

*** Rapport de la Vice Présidente, chargée des Régions et de la Formation,**

*** Le détail de cet exposé est consultable sur le site ***

Maryse THIEBAULT, Vice-Présidente, résume les évènements qui se sont déroulés depuis le congrès de Montpellier dans les différentes régions en insistant sur les faits importants liés aux particularités de chacune d'elles.

Globalement, si le nombre de clubs passent de 104 à 105 en 2018, l'augmentation des adhérents (clubs et indépendants) est très significative passant de 1779 à 1937.

Maryse THIEBAULT développe alors le détail de ces chiffres selon les différentes régions.

Elle note le changement de dénomination de la Région Antilles - Guyane – Réunion qui devient Outremer dirigée par son nouveau DR Daniel GAUTHER.

Eric STEVENS poursuit le plan expérimental de formation de Christian GAIFFE démissionnaire pour la région Ouest.

Elle remercie les Délégués Régionaux pour leur implication et leur dévouement dans l'animation de leur région.

Pour la formation, 5 candidats (sur 10) ont réussi toutes leurs épreuves de Formateur National N3 : Jean CROIZER, Jean-Marc LADAGNOUS, Ronan LE BRAS, Jean-Marc POUILLON et Pierre RUDEL, et ont rejoint le Collège des Juges. Des élections ont eu lieu :

- Représentant du Collège des Juges : Jean-Marc POUILLON
- Adjoint : Michel BROHET
- Un responsable des FAC : Ruud HALINK.

Concernant les FAC (Formation d'Animateurs de Clubs), au total des régions, on dénombre 74 participants pour 7 sessions.

Les formateurs nationaux qui dispensent ces FAC sont perçus comme de bons pédagogues, clairs et efficaces, à l'écoute de leur public, présentant une animation vivante.

Il apparaît deux avantages non prévus initialement:

- Coopération interclubs pour mener des projets régionaux,
- Rassembler et partager des supports pédagogiques.

Maryse THIEBAULT termine son exposé en présentant un tableau des différentes dates des FAC ainsi que les intervenants dans les régions.

Elle remercie tous les formateurs de la FFB pour l'aide apportée à la progression du Bonsai.

Le Rapport Moral de la Vice- Présidente est adopté à l'unanimité.

*** Rapports financiers : Bilan 2017 par la Trésorière**

** Le détail de ces documents est consultable sur le site **

La Trésorière Geneviève MONRUFFET présente le détail du bilan 2017.

Les chiffres sont alors présentés globalement en rappelant qu'ils peuvent être consultés dans le détail en s'adressant au Président ou à la Trésorière de la FFB.

Comptes 2017 :

Entrées 43693,98€

Dépenses : 47332,07€

Pertes 3638,09€

Le Président apporte quelques explications sur les chiffres présentés. S'il n'y avait pas eu le passage des 10 Formateurs Nationaux en fin d'année, le Bilan serait en positif. Ces passages de niveaux sont nécessaires tous les 3 ou 4 ans et se sont donc produits l'an dernier. Il serait souhaitable qu'ils puissent être « budgetés » sur trois ans.

Quelques remarques du public :

Une discussion s'en suit sur l'importance et ce à quoi sont attachés les différents déplacements. Le Président conclut qu'ils sont globalement pour un bon fonctionnement de la Fédération.

Geneviève MONRUFFET présente alors le Prévisionnel de 2018.

Prévisionnel 2018

Recettes 42750€

Dépenses : 42750€.

Ces chiffres sont traduits sur un graphique circulaire au tableau et commentés en pourcentages.

Philippe MASSARD fait remarquer que pour cette année la gestion du Congrès est un peu différente des autres années puisqu'il est de coutume que les différents congrès soient assumés par le club local. Ce n'était pas le cas cette année, mais Jean-Marc POUILLON note que le club a participé de façon très efficace et réclame de nombreux applaudissements de l'assemblée.

Les frais de gardiennage au parc sont les seules dépenses notables.

Mais aucun bénéfice ne peut être attendu. Il est cependant à noter que les organisateurs nous ont fait cadeau d'environ 8000 € de bracelets (Pass 3 jours à 50€ pièce).

S'en suivent des interventions :

- Afin d'aider à la bonne réalisation d'un congrès, il est nécessaire de faire appel à un maximum de mécènes : « de mouiller la chemise ». Philippe MASSARD répond qu'il n'a jamais été dans les habitudes de la Fédération d'imposer des bénéfiques, s'il y en a tant mieux.
- Appartient-on à un ministère ? Ce qui nous permettrait de solliciter des subventions. Jean-Marc POUILLON répond que pour le moment, il ne voyait pas trop à quel ministère nous pourrions être rattachés.
- Une reconnaissance d'intérêt général permettrait quelques aides financières. Philippe MASSARD répond qu'il a déjà fait un certain nombre de recherches dans ce domaine mais sans réponse sérieuse. Et si l'on y arrivait après moultes démarches, le faible nombre d'adhérents au regard d'autres fédérations ne laisserait envisager que peu de subventions.

Le Rapport financier sur le bilan 2017 ainsi que le prévisionnel 2018 sont adoptés

Contre : 34

Abstentions : 13

Pour : 1046

*** Congrès FFB et EBA à Albi en Mai 2019**

Philippe MASSARD invite le Président du Bonsaï Club de l'Albigeois Jean-Marie COUDERC à présenter cette manifestation :

**Congrès EBA (European Bonsaï Association)
Congrès FFB (Fédération Française du Bonsaï)
Congrès ESA (European Suiseki Association)**

Qui aura lieu les **10,11,12 Mai 2019 à Albi**.

Jean-Marie COUDERC commence, à la vue du travail qui l'attend, par féliciter les organisateurs de la manifestation de Mulhouse pour ce qu'ils nous proposent.

Il remercie le Président de la FFB (Philippe MASSARD) et le 1er Vice-Président de l'EBA (Pierre BEDES) de lui avoir fait confiance.

Il présente alors au moyen de documents projetés, les différents éléments qui ont fait le choix de cette ville :

- Albi, ville du Sud-Ouest de la France près de Toulouse, est classée au patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2010.
- Ville accessible par de nombreux moyens de transport.
- De nombreux hôtels permettent une réception très correcte (à réserver au nom de la manifestation).
- Un nouveau lieu : Parc des Expositions, seul le repas de gala se déroulera dans les locaux du précédent congrès à Albi. L'accès est direct par la rocade.
- Présentation des lieux des différentes activités : expositions, professionnels, conférences, démonstrations, restauration.
- Le menu du repas de Gala (très apprécié par l'assistance...)
- Un certain nombre d'activités sont prévues pour découvrir l'environnement de la Cité.
- Il présente pour finir les acteurs économiques de ce projet.

L'intervention de Jean-Marie COUDERC se termine sous les applaudissements.

Sébastien DENIS, notre Webmaster, intervient pour annoncer que tous les fichiers d'inscription sont déjà sur le site.

*** Appel à candidatures pour le Congrès FFB 2020.**

Philippe MASSARD demande si des clubs sont intéressés pour organiser le Congrès 2020. Seul un club se présente en la personne d'Eric MORLET président du Bonsaï Vivarois de la région Est.

Eric MORLET présente de façon rapide les arguments en faveur de sa ville, la commune de Vivier, proche de Charleville et Sedan.

La date prévue est : 23 et 24 mai 2020.

Vu qu'il n'y a qu'un seul candidat, Philippe MASSARD décide que les travaux préliminaires pourraient commencer prochainement et ainsi montrer tout ce que la FFB peut apporter à un club qui souhaite organiser un congrès.

Philippe MASSARD fait ensuite un appel à candidature pour poursuivre les expositions Mame Shohin interrompues cette année par l'organisation de Mulhouse. Il serait souhaitable de poursuivre en 2019 en deuxième partie de l'année puis en 2020. Ces expositions sont très sympathiques, elles évitent à ces compositions, qui réclament un réel travail, d'être bien souvent noyées parmi les arbres beaucoup plus volumineux.

*** Elections de 5 Administrateurs au Conseil d'Administration de la FFB*****

Le Président indique que l'on doit procéder à l'élection de membres à élire ou à réélire au Conseil d'Administration. Il invite Raymond BOSCALLI, secrétaire de la FFB, à présenter ces élections.

Il y a 5 postes à pourvoir au CA.

3 candidats actuellement en poste se représentent : Frédéric DAGONNEAU, Jean-Paul GIROUDOT et Alain GOSSELIN.

Jean-Bernard GALLAIS se présente.

Marc STEFANUT Bonsaï Club de Provence se présente aussi en expliquant ce qui le motive.

Il y a donc 5 candidats pour les cinq postes nécessaires.

L'assemblée accepte un vote groupé des 5 candidats.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président de la FFB félicite les nouveaux élus.

• Questions diverses

* A propos d'une remarque sur le prix du bracelet « Congrès », Le Président insiste qu'il avait été prévu avec l'organisation que l'accès à l'Assemblée Générale était gratuite ainsi que l'accès au Parc zoologique sur présentation de la carte FFB. Toutes ces informations ont été diffusées plusieurs fois aux présidents de club ainsi qu'à l'ensemble des adhérents. Pour le reste, cela fait partie de l'organisation du Congrès du BCI et non de notre Congrès.

* Jean-Marc POUILLON intervient au sujet d'une question sur les Ecoles de Bonsaï. Il explique qu'au départ, nous avons mis en place sur le site de la Fédération, la possibilité pour tout commerçant ou école de Bonsaï de faire sa propre publicité. La Fédération est un ensemble de clubs, chacun est libre de choisir sa formation comme il l'entend.

* Au sujet de la décision du CA lors de sa dernière réunion, de refuser la demande d'un club d'informer les adhérents FFB de l'existence d'une cagnotte permettant à ce club de réaliser une exposition, Philippe MASSARD répond : On fait très attention à ne pas s'adresser directement aux adhérents, CNIL oblige. On passe toujours par les Présidents de clubs ; à eux de relayer l'information. On pourrait envisager le relais par l'intermédiaire des Délégués Régionaux qui connaissent bien leurs Présidents, mais seront-ils d'accord ? Cette information ne touchant qu'un seul club.

Olivier Noël DR Est, souvent confronté à ce problème, remarque que si le système cagnotte n'a pu être mis en place, on pourrait développer une mutualisation des moyens. Cette recherche de solutions devrait être discutée en CA.

Après consultation de la salle, une majorité des présidents présents consentirait à recevoir l'information sur l'existence d'une cagnotte pour financer un club demandeur et de la faire circuler.

Durant la discussion précédente, Jean-Marc POUILLON, Responsable du Collège des Juges et Formateurs, annonce alors la nomination comme nouveau talent 2018 de Mathieu COCQUARD. Des applaudissements saluent cette annonce.

* * *

En l'absence d'autres questions le Président clôt l'Assemblée Générale à 19 h35.

Le Secrétaire-adjoint,
Alain GOSSELIN